

Courrier de rappel de produit : Urgo Verrues Tenaces

Par mesure de précaution, les Laboratoires URGO en accord avec l'ANSM et avec le fabricant TEMMLER, procèdent au rappel du produit **Urgo Verrues Tenaces, flacon 1 ml (CIP 34010213 404 1 5)**.

Lots concernés :

Numéro de lot : 12018 (Exp 03/ 2015)

Numéro de lot : 11017 (Exp 01 / 2015)

Numéro de lot 12019A (Exp 04 12015)

Ce dispositif médical est conçu, fabriqué et conditionné, par la société allemande TEMMLER. La distribution est assurée en France par les Laboratoires URGO, sous la marque URGO Verrues Tenaces.

Ce rappel fait suite à plusieurs incidents survenus sur le territoire français. Ces incidents sont notamment liés à une utilisation accidentelle domestique par des enfants ainsi qu'à la confusion avec un traitement buccal. Ces incidents ont mis en évidence la causticité de la solution et soulevé des doutes sur l'efficacité de certains bouchons de sécurité.

Par mesure de précaution, les laboratoires URGO et l'ANSM recommandent également aux utilisateurs ayant en leur possession un produit URGO Verrues Tenaces de ne pas l'utiliser et de le rapporter à une pharmacie.

Les produits seront collectés dans les officines. Les Laboratoires URGO organiseront leur retour au sein des laboratoires URGO via les grossistes répartiteurs.

A la demande des Laboratoires URGO, un numéro vert 0800 272 000 sera actif dès le 3 Août pour répondre aux éventuelles questions d'utilisateurs.